

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Brigade des douanes d'Hendaye : l'avant
du camping-car renfermait 334,40 kg de
cocaïne et 485,20 kg de résine de cannabis**

Montreuil, le 22 septembre 2026

Le 3 septembre, 334,40 kg de cocaïne et 485,20 kg de résine de cannabis ont été appréhendés par la brigade des douanes d'Hendaye. La valeur de la marchandise est estimée à près de 15 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail des stupéfiants.

Ce jour-là, les agents de la brigade des douanes d'Hendaye contrôlent un camping-car réalisant un trajet Espagne-Allemagne. Le chien marque nettement au niveau de l'avant du véhicule conduisant le service à approfondir le contrôle. Un double fond est alors découvert à l'avant sur toute la hauteur. Il est extrait à la fois 485,20 kg de résine de cannabis et 334,40 kg de cocaïne.

Présenté devant le tribunal judiciaire de Bayonne en comparution immédiate le 7 septembre, le chauffeur sera jugé le 12 octobre prochain et a été placé en détention provisoire dans l'attente de son procès.

Plusieurs saisies de cocaïne ont été réalisées ces dernières semaines par la douane française que ce soit par exemple à Dijon (231 kg le 27 août) ou à Bourges (109 kg le 17 août).

Ces saisies successives sur l'ensemble du territoire national illustrent la mobilisation des douaniers pour lutter contre le trafic de cocaïne alors qu'il est constaté une explosion de la consommation de ce stupéfiant en France.

En 2026, la Douane française a appréhendé 31,26 tonne de cocaïne et 67,73 tonnes de cannabis.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Album photo lié à l'affaire :** <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/27an971hv2>

Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : DOUANE FRANÇAISE

Contact presse : David VAUDOYER : 07 72 72 91 37, david.vaudoyer@douane.finances.gouv.fr